

Procès-Verbal

de la réunion ordinaire du jeudi 19 février 2009

(n° 902)

BP 37808, 6, Village d'Entreprise, l'Occitane, 31678 LABÈGE Cedex.
<http://ce-securitas-sud-ouest.blogspot.com>

PV 19/02/09 – Version :		diffusion
Y	Blanche	non
A	Initiale	21/03/09 non
B	Rectifiée	26/03/09 non
C	Validée	27/03/09 oui
D	Compte Rendu	oui

Version validée le 26/03/2009

Ordre du jour

<p>a. Détails de fonctionnement du Comité</p> <ul style="list-style-type: none"> * Présents et absent(s) à la réunion & Dates des prochaines réunions préparatoire et ordinaire * Echos de la préparatoire <p>b. Annonce du Président, Mots du secrétaire</p> <p>c. Réunion précédente : examen & adoption du Procès Verbal, Eventuels commentaires & actualisation du PV</p> <p>d. Financements (Rapport du Trésorier)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Frais engagés par le CE pour le fonctionnement du CHS-CT en lieux et places de l'entreprise (L. 4614-9 CT anciennement L. 236-3) * Résultat du contrôle URSAFF * Lettre des collègues en demande de reversement de la contribution CE à un autre CE <p>e. Informations et consultations du Comité par la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> * Congés payés (calendrier, consultations DP, étalements, formulaires, ...) * Informations économiques du 4ème trimestre 2008 <p>f. Interventions des Représentants Syndicaux auprès du Comité sur le thème : « une gestion humaine du personnel »</p> <p>g. Projet de création d'une nouvelle commission intitulée : TROP GRANDS DEPLACEMENTS, mission et composition</p> <p>h. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation profession-</p>	<p>nelle, économiques & sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> * Réponses aux questions posées le mois précédent * Questions pour le mois suivant <p>i. Œuvres sociales et Loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> * Résolution relative au faible montant du budget et pour une revalorisation substantielle immédiate * Distribution des bons de fin d'année (suite et fin) * Budget prévisionnel * Places de cinéma * Proposition par courrier de convention avec CE TEPF (Total) de Lacq * Retraites * Projet : Journée ateliers des commissions par agence * Evénements exceptionnels * Interrogation 1 de la Commission : Bilan des départ en retraite 2007 et 2008 * Interrogation 2 de la Commission : Prévision des départs en retraite pour le 1er semestre 2009 <p>j. Communication : mise à jour des pages internet du Comité (http://ce-securitas-sud-ouest.blogspot.com/)</p> <p>k. Transitions</p> <ul style="list-style-type: none"> * Distribution de documents complémentaires * Points à aborder dans les prochaines réunions <p>Début/fin de la réunion : 13 h. 35 → 19 h. 14</p>
--	--

Discussions et résolutions :

I. Fonctionnement du Comité

Membres présents (17) :

Élus titulaires	Élus suppléants	Représentants syndicaux auprès du Comité	Président
Sébastien DESCoux, Michel ESCONOBIET, Jacques MALECAZE, Francis MOURGUES, Stéphane PEREZ, Jean-Paul SERVIÈRES, Joël TIPLIÉ.	Christian CHALUMEAU, Philippe DENIS, Franck DUVAL, William NENQUIN.	Jean-Paul CALMETTE (FO) David DHAISNE (CFTC), Didier GARCIA (SUD), Jean-Marc GRÉGOIRE (CFDT).	Gilles COMBE assisté par : Danièle CARBONARO.
7	4	4	2

Membres absents (2) :

Élus suppléants	Représentants syndicaux auprès du Comité
Stéphane VAN KERCKVOORDE.	Didier BARDET (CGT).
1	1

Prévisions pour les prochaines réunions du Comité :

<i>Préparatoire</i>	<i>Ordinaire</i>
mardi 03 mars	jeudi 26 mars

Le secrétaire signale l'opportunité de décentraliser les réunions préparatoires dans les agences dans le but de se rapprocher des collègues. Ce sujet sera abordé le 3 mars.

II. Annonce du Président

À propos de la carte professionnelle, Gille COMBE signale l'attente de la Circulaire d'application du Décret du 9 février 2009 ainsi que le modèle CERFA (formulaire administratif).

Christian CHALUMEAU communique une copie du Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 (relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation

provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité définies à l'article 1er de la Loi n° 83-629 du 12 juillet 1983).

Gilles COMBE demande qu'on l'excuse, il ne pourra pas rester au delà de 17 heures. Ce départ oblige à chambouler l'ordre des points prévu.

III. Mots du secrétaire

Francis MOURGUES dit :

« Le mois dernier, il m'était difficile de souhaiter de bonnes fêtes à tous alors qu'une grande partie d'entre nous allaient être en poste. C'était mon cas où j'ai fait un remplacement dans la nuit du 24 au 25 décembre et dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier.

Aujourd'hui 22 janvier, il n'est pas trop tard pour les bons vœux. Je souhaite à toutes et tous la prospérité et la santé pour 2009. Ces mots ne seront lus qu'en février, c'est pas grave, c'est l'intention qui compte !

Le bilan 2008 du Comité n'est pas complètement négatif. Le CE fonctionne cahin-caha. Le secrétaire, moi, a fait de son mieux pour semer mais le jardinier n'a pas vu énormément de nouvelles pousses. Pourtant le Comité a la personnalité juridique et un énorme potentiel qui à mon avis n'est pas utilisé à plein.

Dans ces conditions, le secrétaire, MOURGUES, c'est moi, va principalement s'occuper de faire les PV. Si nécessaire, je suis prêt à rendre son tablier. Quant à MOURGUES, l'élu, il ne mettra plus de côté sa qualité de militant CGT.

Bon vent à tous ! ».

IV. Procès Verbal de la réunion précédente

Le PV de la réunion du 22 janvier est adopté (sous réserves des modifications et ajouts discutés) à l'unanimité.

Le secrétaire distribue les extraits de PV qu'il a envoyé à l'Inspection du Travail à propos de la formation professionnelle (24 septembre et 9 décembre 2008). Danièle CARBONARO demande à quoi ça sert (« c'est quoi le but du jeu ? »). Le secrétaire rappelle qu'il avait proposé une communication

aux services fiscaux mais le Comité a voté une résolution unanime pour les faire parvenir à l'Inspection du Travail, donc le but du jeu, c'est une simple information.

Danièle CARBONARO glisse là une remarque sur la rédaction des PV : les réponses de la direction sont toujours très courtes.

V. Compléments au Procès Verbal

Danièle CARBONARO voudrait clarifier son propos au sujet des membres salariés du Comité qualifiés de « malhonnêtes » : il s'agissait de la démarche intellectuelle qui était malhonnête.

Plusieurs intervenants indiquent leur désapprobation. Francis MOURGUES signale qu'il fait partie des gens qui ont été traités de malhonnêtes, il accepte la mise au point mais traite à son tour la direction de malhonnête en précisant im-

médiatement qu'il veut qu'on comprenne cette malhonnêteté que comme une démarche intellectuelle.

Jean-Marc GREGOIRE proteste et demande à Gilles COMBE qui lui a rapporté qu'il s'était présenté à l'AFUL (agence Toulouse aéronautique) parce que cela n'était pas vrai. Gilles COMBE répond qu'« il n'a pas l'habitude de donner des noms ».

VI. Financements & actes de gestion

Danièle CARBONARO remet 2 chèques au Trésorier (12 750 € x 2) et un rappel de 7 109 €.

Le Trésorier, Jean-Paul SERVIÈRES, fait état de notre comptabilité.

Supports : état détaillé des entrées et sorties remis à tous les membres du CE. Copies des factures et notes de frais remises aux 5 Représentants Syndicaux auprès du Comité.

Situation financière au 17 février 2009 :

	€	Œuvres Sociales
compte courant		5 611, 05
livret		17, 57

Lettre de l'URSSAF. Le contrôle de la comptabilité du Comité est négatif (pas de problème) comme l'indique la

lettre reçue par le Trésorier. Cela signifie aussi que les « membres du Comité ne se remplissent pas les poches ».

Remboursement au Comité des frais engagés pour le fonctionnement du CHS-CT en lieux et places de la direction. Ce point est renvoyé à une prochaine réunion.

Courrier des collègues de Thalès Brive. Un premier courrier à destination de Stéphane PEREZ a été égaré. Une lettre recommandée a été transmise au secrétaire par l'intermédiaire de Mme CARBONARO. En voici le contenu :

Le secrétaire propose le brouillon de réponse suivant :
« Vous avez fait une demande de reversement par le Comité. Vous souhaitez en effet une récupération au prorata du budget des œuvres sociales.

Justement, nous venons d'avoir un contrôle URSSAF de nos comptes qui n'a révélé aucune anomalie.

Il se trouve que la règle, c'est que globalement tous els avantages en espèces ou en nature accordés par les comi-

tés d'entreprise, au titre des activités sociales et culturelles, sont soumis aux cotisations de Sécurité Sociale quel que soit leur montant ou leur valeur »

Ce contenu est accepté.

VII. Informations et consultations du CE par la direction Congés payés (calendrier, consultations DP, étalements, formulaires, ...)

Danièle CARBONARO présente la Note qu'elle a envoyée aux alentours du 10 février.

Contenu de cette Note (la mise en page n'est pas reproduite) :

NOTE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DES MEMBRES DU COMITE, D'ETABLISSEMENT SUD-OUEST SUR LES CONGES PAYES

REUNION DU 19 FEVRIER 2009

Le Comité d'Etablissement Securitas Sud-Ouest est informé et consulté sur le plan d'étalement des congés payés.

1) Période de prise des congés payés :

Il est rappelé que la convention collective des entreprises de prévention et de sécurité a étendu la période des congés payés à 12 mois. Elle débute le 1^{er} juin et se termine le 31 mai de l'année suivante.

Tout salarié a l'obligation de prendre les congés payés qu'il a acquis, sous peine d'être perdus.

Les périodes de pointe de l'établissement sont : du 15 décembre au 5 janvier le mois de mai.

2) Modalités de prise des congés payés :

Une fraction de douze jours minimum du congé principal devra être prise entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

Les congés payés seront pris par roulement et en fonction des nécessités du site et/ou du service.

Les congés seront pris en fonction des souhaits des salariés. Toutefois, si deux salariés souhaitent partir aux mêmes dates, les critères suivants s'appliqueront : situation de famille (période de garde des enfants imposée par un jugement, période de congés des enfants en âge scolaire, période de congés du conjoint imposée par l'employeur (sur justificatif), activité chez un ou plusieurs employeurs, ancienneté du salarié.

Les salariés dont les conjoints travaillent dans la même entreprise ont droit à des congés simultanés.

L'employeur fixe l'ordre des départs en congés payés après consultation des délégués du personnel.

3) Calendrier de mise en œuvre :

Mars : consultation des DP sur l'ordre des départs en congés

Fin mars : affichage de la période des congés payés

Avril : affichage des dates de départ en congés payés

Après le rappel du Code du Travail sur le délai d'un mois après lequel on ne peut plus changer les dates (Jean-Pal CALMETTE), les questions de fermeture de l'entreprise où travaille le conjoint (Jacques MALECAZE) et les éventuels collègues originaires de la Guadeloupe (Francis MOURGUES), Christian CHALUMEAU demande comment cela se passe pour les congés par anticipation. La réponse est que cela dépend de la situation de l'intéressé.

Pour Francis MOURGUES, certaines choses de la convention collective sont rappelées (période des CP étendue à toute l'année) mais d'autres qui sont comme cachées : la direction ne signale pas en effet que si on étale les congés payés, la convention collective a prévu un encouragement sous forme de prime d'étalement. Réponse : « On ne change rien à la Note ».

David DHAISNE souhaite des précisions sur la cas où on est malade pendant des congés payés programmés en toute fin de période. Les jours sont perdus. Il n'est pas souhaitable de tomber malade pendant ses congés payés.

Evoqué aussi le défaut de transparence pour tous de la mise au point de cet ordre des départs.

Finalement un intervenant exprime le sentiment général du Comité : « on est incapable de se prononcer avec des info insuffisantes et même contradictoires, vous devriez revenir avec des explications plus claires »

Réponse : « nous ne referons pas la Note ».

Avis à la direction :

ne prennent pas part au vote	4
abstentions	3

Prise à partie

En l'absence du Représentant Syndical auprès du Comité, l'élu CGT a été interpellé par Gilles COMBE plusieurs fois sur le thème : « la CGT empêche que les élections professionnelles se tiennent ».

Piqué au vif, Francis MOURGUES a fait trois sortes de réponses. Résumés :

« - Je ne suis qu'un petit adhérent provincial et vous ne pouvez pas me faire supporter à moi tout seul des décisions qui sont prises au plan national. Je vous demande de prendre contact avec le Délégué Syndical Central de la CGT.

- Comment pouvez-vous expliquer vous-mêmes la mise en place des filières d'un point de vue économique sans installer la représentation du personnel qui va normalement de pair ? »

- On peut se demander si la direction ne trouve pas intérêt à retarder au maximum la tenue de ces élections. En effet, les élections cela a un coût (or Securitas est près de ses sous) et il semble préférable pour elle de ne pas avoir de représentants du personnel pour certaines filières et d'attendre l'échéance de juin 2010. »

[complément ajouté, réunion du 26 mars : Gilles COMBE entend revoir des passages du chapitre intitulé « PRISE À PARTIE ». Pour qu'il n'y ait pas de barrage à l'approbation et retard dans la diffusion, il est convenu d'intégrer (sauf exagération) ce que va faire passer le Président au secrétaire et d'en discuter à la prochaine réunion si nécessaire.]

VIII. Informations du CE par la direction Informations économiques et sociales du 4ème trimestre 2008

Le secrétaire du Comité a écrit au Président du Comité. | Contenu de sa lettre :

« Monsieur le Président,

Depuis juin 2006 et auparavant, notre Comité est compétent en ce qui concerne les activités de surveillance pour le territoire appelé « Sud-Ouest » et qui comprend les agences :

- Bordeaux Industrie,
- Limoges,
- Montpellier,
- Pau,
- Toulouse Aéronautique,
- Toulouse Direction Régionale,
- Toulouse Industrie,
- Sud Ouest Tertiaire (anciennement Bordeaux Tertiaire et Toulouse Tertiaire).

Au 1^{er} janvier 2008, un nouveau découpage uniquement d'ordre économique a été décidé et mis en œuvre par le Gérant (fragmentation en 3 activités). Les membres du Comité vous ont expliqué à maintes reprises, y compris le mois dernier, les dysfonctionnements générés par le défaut de nouvelle définition des périmètres relatifs aux représentants du personnel.

En ce qui concerne les Informations économiques trimestrielles, d'une part, nous disposons d'informations pour lesquelles nous ne sommes pas compétents (Ajaccio,

Marseille, Nice) et d'autre part, nous sommes privés des données sur l'agence de Pau, l'antenne de Port la Nouvelle et de tous les sites en rapport avec la distribution. Comme nous avons inclus dans l'ordre du jour de la réunion du 19 février les « **Informations économiques du 4^{ème} trimestre 2008** » (qui apparemment n'étaient pas prêtes pour notre réunion du 22 janvier), je viens vers vous à propos du contenu que vous allez nous délivrer.

Il s'agit d'attirer votre attention :

- sur le fait que vous nous avez déclaré avoir délégué des trois filières de Securitas pour le territoire du Sud Ouest tel que défini ci-dessus et dans le dernier protocole préélectoral national (2006),
- et que, par voie de conséquence, vous ne pouvez pas limiter votre obligation à la délivrance d'informations incomplètes.

Je vous prie donc de bien vouloir faire le nécessaire pour notre Comité soit correctement informé.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations cordiales, »

Diverses questions et commentaires sont faits à partir des tableaux délivrés par l'encadrement dirigeant (informations confidentielles).

IX. Informations du CE par la direction Projet pour l'analyse des informations trimestrielles

Francis MOURGUES distribue son document [compliments sur la présentation par Stéphane PEREZ et d'autres aussi]. En voici le contenu :

« 0. Introduction et sommaire

Si on compare avec les données délivrées il y a seulement quelques années, les demandes du Comité ont fait progresser fortement les contenus (mieux qu'ailleurs paraît-il). Très bien mais pour quoi faire ?

En réalité, le **constat de départ** ici, c'est l'insuffisance du Comité à examiner correctement les évolutions économiques et sociales de l'Établissement. On peut essayer de faire mieux...

Comment ? En sortant notre nez des tableaux (ce que nous faisons d'habitude) pour avoir, si possible, AVANT TOUT une vision globale et aboutir à une expression collective.

Technique. Deux options cumulables :

- une suspension de séance **LE TEMPS QU'IL FAUT** pour préparer nos interventions (puisque ces données ne sont pas communiquées à l'avance, ce qui nous empêche de pouvoir les examiner en Préparatoire),
- le secrétaire remet ce point à l'ordre du jour du mois d'après.

Objectif général et particulier :

- mise au point avec (ou sans) l'encadrement dirigeant d'une courte analyse - ou synthèse sans informations confidentielles - sur la vigueur de notre établissement pour mieux informer nos collègues,
- effectuer un suivi.

Remarque sur la présente « Grille pour mieux comprendre » : il s'agit d'un document de départ qu'il sera indispensable d'améliorer.

Menu :

1. Conditions de travail
2. Impact prévisible ou mesuré sur l'établissement de nouvelles mesures légales, conventionnelles ou internes et/ou événement d'importance
3. Évolution des contrats commerciaux (prises et pertes)
4. Situation financière
5. Budget prévisionnel 2008
6. Sous-traitance externe
7. Cotisations sociales
8. Situation de l'emploi
 - tableaux chiffrés
 - aides à l'emploi
 - contrats de travail
9. Congés
 - individuels de formation et stagiaires
 - sans solde et sabbatiques

10. Données complémentaires à réclamer

1. Conditions de travail

Cette rubrique n'existe pas encore.

Il s'agit « Des mesures envisagées en matière d'amélioration, de renouvellement ou de transformation de l'équipement ou des méthodes de production et d'exploitation et de leurs incidences sur les conditions de travail et d'emploi. » (Article L. 2323-51 CT)

2. Impact prévisible ou mesuré sur l'établissement de nouvelles mesures internationales, légales, conventionnelles ou internes et/ou événement d'importance

Cette rubrique n'existe pas encore.

Exemples : Explosion à AZF le 21/09/2001 à Toulouse, morcellement des activités, carte professionnelle délivrée en Préfecture, tempête/inondations dans le Sud-Ouest, Accord salaires,...

À faire :

Noter ce genre d'événements quand ils surviennent pour interroger la direction si elle oublie d'en parler.

3. Évolution des contrats commerciaux (prises [ou név salés] et pertes)

La colonne « Personnel... »

Elle est notre intérêt premier. Un bilan trimestriel (il n'y a pas de ligne total) **ET** un bilan annuel sont nécessaires.

- Qui part et qui arrive (dont genre et niveau des formations et mises à jour prévues) ?
- À récupérer : l'adresse **EXACTE** des nouveaux marchés [renvoi vers DP : inacceptable].
- Comment est organisé le temps de travail ?
- Coefficients et qualifications ?
- Saisie du CHS-CT, en cours, réalisée ?

Marchés

Nous avons besoin d'éléments de comparaison :

- combien y a-t-il de contrats dans le portefeuille (total et par agence) ?
- quel est le montant annuel moyen ?

Situation vis-à-vis de la concurrence

Il faudrait recadrer cela sur l'année : quelles entreprises nous avons remplacées et quelles sont celles qui nous ont remplacées ?

L'aspect client est aussi à examiner : pourquoi a-t-il chan-

gé ?

Info absentes

- sur combien d'appels d'offre en cours sommes-nous ? Quelles sont les prévisions ?
- combien de clients potentiels nous ont retenu pour envisager un contrat ? Qui d'autre a été retenu ?
- combien et quels marchés sont menacés et avec quelles échéances ?

Soucis de facturation : C'est une menace sur les marchés et l'emploi. Où cela se passe et combien y en a-t-il ?

Suivi des contrats : Qui fait quoi dans la boutique marché par marché ?

Nouveaux contrats : détail des activités.

A faire :

Reformuler les tableaux fournis :

- faire totaux,
- rédiger une courte analyse,
- et rédiger questions motivées.

4. Situation financière

Problème du défaut de données sur les agences

Arguments : ce sont des unités de profits, ce sont des établissements au sens du Code du Commerce (se souvenir en particulier des inscriptions prud'homales). De plus, dans d'autres domaines (effectifs,...), ces données sont communiquées.

Augmentation sollicitée aux clients

C'était quand, de quel ordre et pourquoi ?

À comparer : les allègements avec les marges.

5. Budget prévisionnel 2008

Avec ces données, dont il faudrait éclaircir les sources, on peut anticiper sur les trimestres à venir [en faisant des soustractions, divisions et %].

6. Sous-traitance externe

Pour faible quelle soit, elle pointe une défaillance de notre entreprise :

- où cela se passe ?
- pourquoi ?
- quelles sont les entreprises qui nous secondent ?

7. Cotisations sociales

Pas de commentaire sauf.....s'il y a un souci.

8. Situation de l'emploi

- tableaux chiffrés
- aides à l'emploi
- contrats de travail

Nous disposons de 3 tableaux mensuels avec chacun 16 colonnes : on ne peut pas examiner cela en 3 minutes !

Problème du défaut de données sur les agences (voir ci-dessus)

Temps partiels

- nombre de contrat ouvrant droit à l'abattement de 30 %,
- nombre d'heures complémentaires effectuées,
- nombre d'heures supplémentaires effectuées,

Nombre nouveaux contrats non-CDI

- temps partiels,
- CDD,
- temporaires,
- entreprise extérieure,

Motifs des contrats non-CDI

- temps partiels,
- CDD,
- temporaires,
- entreprise extérieure,

Prévisions chiffrées de l'emploi

Nombre nouveaux contrats non-CDI

- temps partiels,
- CDD,
- temporaires,
- entreprise extérieure,

Motifs des contrats non-CDI

- temps partiels,
- CDD,
- temporaires,
- entreprise extérieure,

Prévisions chiffrées de l'emploi

A faire :

Reformuler les tableaux fournis :

- recarder sur l'année,
- rédiger une courte analyse,
- et rédiger questions motivées.

9. Congés

- individuels de formation et stagiaires
- sans solde et sabbatiques

À vérifier.

10. Données complémentaires à réclamer

- stages de formations internes pendant le trimestre (types, lieux, nombre de participants), »

L'opportunité d'utiliser cette grille d'analyse sera examinée dans les prochaines réunions.

X. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelles, économiques & sociales

Réponses aux interrogations du mois dernier

Les questions qui suivent ont été mises au point à la Préparatoire du 6 janvier (rédacteur principal : William NENQUIN), quelques-unes ont été rajoutées au cours de la réunion. Le Comité a validé :

1°) CHÔMAGE PARTIEL : Compte tenu de la baisse d'activité (ou de la cessation temporaire) chez certains de nos clients, SECURITAS a-t-elle prévue des éventuelles mesures de chômage partiel ?

Réponse : Nous n'envisageons pas de chômage partiel. Nous cherchons à épuiser toutes les autres possibilités (reclassements + congés payés + repos compensateurs).

2°) RUPTURE CONVENTIONNELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL : Nous souhaitons un état des lieux de cette disposition dans notre établissement (HRI et DISTRIBUTION compris)

Réponse : Distribution aucune. HRI : 4 attentes de réponse de la DDTE. Toulouse Industrie : 3 acceptées. Montpellier : 7. Bordeaux tertiaire : 1 en cours de validation.

Commentaires : Francis MOURGUES observe que ce type de rupture avait été rejeté dernièrement par la direction parce que cela coûtait plus cher. Gilles COMBE nie avoir fait une telle annonce. Selon lui, il avait répondu que Securitas ne ferait pas de rupture conventionnelle uniquement dans le

but d'arranger le salarié. Mais Francis MOURGUES n'était pas le seul à avoir entendu des voix.

3°) DISTANCE DOMICILE TRAVAIL : Des rapprochements sont-ils mis en pratiques ou en préparations (EX : Politique de SECURITAS EST)

Réponse : Notre but est de faire baisser le turn-over (embauche et départs) : les taux baissent. Pour les distances, le logiciel avec des petits drapeaux est opérationnel.

4°) DÉLAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS : Nous souhaitons un état des lieux sur les moyens mis en œuvre et les résultats.

Réponse : Les délais se réduisent chez nous. D'abord il y a des relances systématiques par les assistantes d'agence. Ensuite nous sommes prêts à envisager l'arrêt une prestation si nécessaire.

5°) LIVRE BLANC SUR LA SÉCURITÉ PRIVÉE EN EUROPE : Position de SECURITAS (ET USP) sur le livre blanc de la sécurité en Europe (présenté à l'occasion de la Présidence Française de l'U.E)

Réponse : Il y a le COESS qui est le syndicat patronal européen. L'USP est vice-président. Comme l'USP (Union des entreprises de Sécurité Privée), c'est le syndicat de Securitas, nous sommes partie prenante.

6°) BOOSTER Y a t il des possibilités de paramétrer BOOSTER pour les déclenchements de primes notamment pour la médaille du travail?

Réponse : NON.

7°) CONDUCTEURS CANINS : Combien de conducteurs canins sont en exercice sur l'établissement (DISTRIBUTION et HRI compris), le nombre et les noms des sites d'affectations?

Réponse : 39 en tout dont 2 à Pau, 4 à Limoges, 11 à Bordeaux industrie, 6 à Toulouse aéronautique, 5 à Toulouse industrie et 11 à Sud Ouest tertiaire.

8°) INTERROGATION DU PRÉSIDENT : Quelles sont les perspectives d'évolutions sociales, économiques et structurelles?

Réponse : l'état des lieux de la profession n'est pas brillant. Gilles COMBE évoque les entreprises : G4S, De Richebourg, Brink's, Main Sécurité (Onet) et Sérís sécurité (ex-Sécurifrance). D'un point de vue commercial, les prix sont à la baisse partout et la campagne de revalorisation est difficile.

Commentaires : Francis MOURGUES demande si c'est bien raisonnable d'attirer l'attention des clients en leur proposant une hausse des tarifs.

9°) RÉPARTITION DES SITES : Pourquoi le site de PRAXAIR est il sur l'Agence industrie du GRAND SUD ? Pourquoi n'a t il pas basculé dans le HRI? D'autres sites sont-ils dans le même cas?

Réponse : Ce site n'est pas classé SEVESO.

Commentaires : David DHAISNE signale le gaspillage et le défaut de proximité pour les sites de la distribution.

10°) CRISE. La crise va t elle entraîner une augmentation de la mobilité des agents sur plusieurs sites? Cela n'ira t il pas à l'encontre de la qualité?

Réponse : C'est pas notre idée mais il faudra s'adapter.

Commentaires : Christian CHALUMEAU demande une information du secrétaire en cas de chômage partiel. Le secrétaire pense qu'il ne faudra pas l'informer lui seul et qu'il faudra éventuellement faire une réunion extraordinaire du Comité. Pour Jacques MALECAZE, il faudra une réunion des Délégués Syndicaux.

11°) Prêt d'agents entre filières. À combien d'heures s'élève-t-il entre juillet et décembre 2008 ?

Réponse : Limoges 3 à Distribution (120 h.), Montpellier 1 à HRI (10 h. 50), Y 5 à distribution.

Commentaires : Quand aurons-nous les chiffres pour les autres segments ? Dès que possible.

12°) Masses salariales 2008 pour chacun des nouveaux périmètres économiques.

Réponse : Dîtes 33.

13°) Prime de transport. Une nouvelle Loi a été promulguée le 17/12/2008 et le décret d'application le 30/12/2008. Où en sommes-nous à Securitas surtout en ce qui concerne l'indemnisation des carburants ?

Réponse : Ce sujet fait partie des négociations actuelles au niveau national.

14°) Seconde vague. Combien d'agents sont concernés et pour quels montants ?

Réponse : Réponse renvoyée au mois prochain.

XI. Interventions des Représentants Syndicaux auprès du Comité

thème : « une gestion humaine du personnel »

Le thème du mois est traité par un tour de table des Représentants Syndicaux auprès du Comité et la direction est intervenue.

CFDT (Jean-Marc GRÉGOIRE) :

« Nous remarquons une fois de plus, que Securitas prend vraiment les salariés pour des pantins.

Nous vous prenons deux exemples :

- le premier concerne le segment distribution où, un agent de Bayonne, reçoit un planning, sans informations téléphoniques, sans se soucier de la distance et surtout de son contrat de travail. Ne vous inquiétez pas la CFDT est en train de gérer son problème et s'il le faut devant les tribunaux.

- Le deuxième concerne l'industrie Toulouse, où on envoie

un salarié du secteur de Tarbes, travailler pour 3h50 sur le secteur de Pau sans lui proposer la moindre indemnités kilométriques ou le prêt du véhicule securitas de Tarbes.

Aujourd'hui la gestion humaine ne se soucie pas des conditions de travail, des temps de repos, de la fatigue morale et physique. En bref « tu n'as pas le choix, c'est comme ça chez securitas »

INNACCEPTABLE ! »

CFTC (David DHAISNE) :

« Nous sommes dans une profession où il n'y a pas d'outil de production, c'est l'humain qui génère le service rendu pour la prestation.

Bien souvent dans notre milieu professionnel il est pris

bien moins soin de l'homme que de la machine ailleurs. SECURITAS malgré son statut de numéro 1 et sa démarche en communication ne fait pas exception.

La gestion humaine telle que la CFTC peut l'entendre serait que enfin il soit admis que les salariés ont des besoins dans leur quotidien professionnel et privé.

-besoin de bonnes rémunérations qui permettent de vivre et non de survivre

-besoin de bonnes conditions de travail, de planification permettant d'exercer notre métier dans de bonnes conditions de sécurité et de conserver la santé.

-besoin de formations permettant de s'adapter aux évolutions du métier ou des demandes des clients.

-besoin de formations qualifiantes permettant de donner des perspectives d'évolution de carrière

-besoin d'associer les salariés à la vie de l'entreprise

L'idée ici n'est pas de faire un catalogue de revendication. Aujourd'hui si une photo devait être faite elle serait celle du salarié qui subit l'entreprise, cela relève bien le problème de la gestion humaine. De toute la vision de la CFTC sur la gestion humaine, il n'y a rien ou très peu chez SECURITAS.

Le minima en gestion humaine est la règle dans notre entreprise: minima conventionnel en matière de politique salariale, minimacontractuel en matière de formation, désastre en matière de débat social et de participation des salariés et de leurs représentants dans la vie de l'entreprise. La segmentation et ses conséquences en témoignent.

Parlez de gestion humaine chez SECURITAS serait une erreur, il n'y a que la gestion comptable qui l'emporte.

Pour la CFTC il faut redonner la place à la personne, à l'humain. Une bonne gestion humaine est un investissement nécessaire pour la santé de notre entreprise. Sans les femmes et les hommes de notre entreprise il n'y a plus de profit. »

CGT (Didier BARDET, lecture par F. MOURGUES) :

« Étonnant que le Comité choisisse un tel thème déprimant.

Cela révèle un problème. Pour la CGT, cela n'est pas nouveau. C'est à dire que nous avons un encadrement de comptable, Nous, nous ne sommes que des pions ou pire encore...

Dans ces conditions, il faut qu'en même saluer nos collègues de l'encadrement intermédiaire, c'est à dire les agents de maîtrise qui s'occupent de l' "Exploitation". Ils font ce qu'ils peuvent.

Toutefois d'une façon générale, cela tombe du ciel et par exemple, du jour au lendemain on est déplacé de tel site à tel autre sans explication. Si on veut discuter kilométrage, ya personne. Quant aux arrangement d'emplois du temps ou pour les congés payés, va chercher, pas de réponse !

S'il y a un dialogue dans l'entreprise ? C'est ce que Securitas met en avant aux clients. Mais la CGT Securitas dit que le dialogue social dans cette entreprise est sous le niveau de la mer. »

Commentaire de Gilles COMBE : Je ne vois pas un Didier BARDET écrire ça.

CGT-FO (Jean-Paul CALMETTE) :

[Déclaration non parvenue au secrétaire.]

SUD (Didier GARCIA) :

« Pas de déclaration préparée. »

Commentaires en résumé :

Gilles COMBE considère que c'est bien que nous voulions être associés à la vie de l'entreprise mais chaque fois, « vous êtes négatifs,... ».

Pour Stéphane PEREZ, « on ne vomit pas, après tout, nous sommes les premiers commerciaux de l'entreprise ».

Christian CHALUMEAU estime que les propos tenus sont à peine exagérés.

William NENQUIN conclut avec une formule approuvée par d'autres intervenants : « qui aime bien, châtie bien ! ».

Gille COMBE retient que « vous aimez bien Securitas » puis s'en va.

XII. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelles, économiques & sociales

Interrogations pour le mois prochain

Les questions qui suivent ont été mises au point à la Préparatoire du 3 février (rédacteur principal : William NENQUIN), quelques-unes ont été rajoutées au cours de la réunion. Le Comité a validé :

– ACCIDENT DE TRAVAIL –

Quel est le dernier accident de travail ?

– LICENCIEMENT –

Quelle est la date du dernier licenciement ?
Combien de rupture conventionnelle y a-t-il eu ?

– RAPPROCHEMENT DOMICILE TRAVAIL –

Quel est le dernier rapprochement domicile travail mis en œuvre ?

– ORGANISATION DU TRAVAIL –

Quelle est la dernière modification des horaires de travail ?

– CRISE –

1/ Au vue du prolongement de la crise affectant bon nombre de nos clients et des mesures en résultant, des licenciements sont ils envisagés ?

Quelles mesures d'accompagnement pourraient elles être présent : licenciement économique, plan de départ volontaire... ?

2/ Serait il possible que les Directeurs d'agence viennent présenter les difficultés rencontrées face à la crise en fonction de leurs bassins d'activités ?

Ne serait il pas possible une rencontre des Directeurs d'agence avec le CE au cours d'une réunion ?

Ils viendraient présenter la situation à tour de rôle ?

Ou encore la solution d'une rencontre des membres de la commission économique qui pourraient aller à la rencontre des Directeurs d'agence peut être aussi envisagée ?

– CARTE PROFESSIONNELLE –

Suite à la parution du décret sur la carte professionnelle, concernant les modalités d'information des salariés et l'accompagnement de ces derniers dans les démarches d'obtention, SECURITAS a-t-elle un projet ?

– CONSEQUENCES INTEMPERIES –

1/ Tempête de fin janvier (collègues 1) : Quels soucis (accident, impossibilité de se déplacer, modifications des emplois du temps...) se sont présentés sur les lieux de travail ? Quelles mesures (immédiate ou dans la durée) ont été prises ?

2/ Tempête de fin janvier (collègues 2) : Quels soucis sont survenus pour les familles des collègues ? De quel ordre a été l'aide de SECURITAS ?

3/ Tempête fin janvier (clients) : Pour quels sites avons-nous eu un impact sur les marchés de quelle sorte (réduction/augmentation prestation, révision des montants) ?

– DÉLAIS DE FACTURATIONS –

Démarches engagées en cas de non respect des délais légaux ?

– SALAIRES –

Incident bancaire. L'an dernier, le virement des salaires a été retardé. Pour que cet incident ne se reproduise plus, la direction a-t-elle fait une démarche dans ce sens ?

– MOBILITE –

Quelles sont les règles appliquées a ce sujet dans l'établissement ? (3 segments)

Bilan d'utilisation du fourgon SECURITAS ?
Quel est le coup de fonctionnement de ce fourgon ? Quel est son amortissement ?

– **FOURGON SECURITAS** –

XIII. Œuvres sociales et Loisirs

Le Président de la Commission, Stéphane PEREZ, nous présente différents projets. Ci dessous figure le texte communiqué au secrétaire ainsi que les décisions prises :

Résolution relative au faible montant du budget des œuvres social et pour une revalorisation substantielle immédiate. Vote unanime des membres présents du Comité.

BUDGET PREVISIONNEL 2009. 4 trimestres x 12 500 = 50 000 euros, RESTE de 2008 = 8 900 euros → 58 900 euros, Achat cadeaux de fin année 1 200 euros distribution

NAISSANCE	2 500 euros
RETRAITE	500 euros
GARDERIE	500 euros
CAD/F/A	52 000 euros
ATELIER	1200 euros
CINEMA 800 euros retour	600 euros
TOMBOLA	500 euros
CIRQUES	300 euros
TOTAL DEPENSE	52 500 euros
reste	1 300 euros

POINT CIRQUES PINDER TOULOUSE. 15 places vendues

POINT SUR LES PLACES CINEMA. GAUMONT / PATHE 33 PLACES DATE VALIDITER 31/08/2009
CINE CHEQUE 9 PLACES DATE VALIDITER 30/04/2009
CGR 76 PLACES DATE VALIDITER 20/04/2009
Commande de 30 bons d'achats d'une valeur de 40 euros montant 1200 euros

RETRAITE. Interrogation de la commission sur les départs a la retraite 2007/2008
Previsions de départs au premier semestre
La commission ainsi que le CE, voie a ce jour que des anciens salariés partis a la retraites nous informes en

grandes partis qu'il ont quitter l'entreprise de puis un certains temps, hors ne vaudrait-il pas mieus que la directions nous donne les dates de départ sur quelques mois ceci a fin de leur envoyés le chèque du CE avec plus de clarté, pour les compte ?

PROJET / des journée ateliers des commissions par villes, ceci aurás pour but de rapprocher les salariés entres eux, de présenter les différentes commissions le matin, trésorerie, logement, social, formation ETC....., un repas ou sandwich, après midi tournois de pétanque.

Chaque ville que j'intitule B/P 200. T300. B300. L200. M200 ces enveloppes ont pour but aider chaque responsable pour avoir un petit budget certes faible a ce jour
Les responsables seront DUVAL. PEREZ. NENQUIN. CHALUMEAU. ESCONOBIET, préparerons un projet chaque mois au CE sans dépassement de tarif, a la libre appréciation du CE

Projet de TOMBOLA. Enfin une tombola seras mis en place si le CE et d'accord : budget vue 500 euros (matri-cule tirage au sort).

Bons d'achat pour mariages et PACS. Francis MOURGUES proteste qu'il y a discrimination dans cette distribution d'un bon d'achat de 45 euros. Il ne comprend pas pourquoi les collègues qui ne vont pas à la Mairie n'y ont pas droit. Le montant global distribué seulement à certain(e)s diminue le montant alloué aux bons d'achat en fin d'année. Enfin, le Comité n'explique pas pourquoi il favorise de cette façon celles et ceux qui vont à la Mairie et pas les autres (en couple libre, célibataire,...). Des débats, il ressort qu'on n'a pas à revenir sur cette mesure sans plus d'explication sur son maintien.

Vote :

pour la suppression	1
contre la suppression	6

XIV. Communication

mise à jour de <http://ce-securitas-sud-ouest.blogspot.com>

Le secrétaire fait part de la mise à jour des pages internet du Comité à l'adresse indiquée ci-dessus. Il signale

un petit retard pour la mise en place de l'envoi du PV complet sur les sites des collègues.

Pas de documents remis au secrétaire.

F. MOURGUES, secrétaire,